

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 86 (1960)
Heft: 15

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ASSOCIATION AMICALE DES
ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE**

Rapport du Comité sur l'exercice 1959

présenté à l'assemblée générale du 11 juin 1959 à Lausanne

Lors de l'assemblée générale du 20 juin 1959, le comité de notre association a été réélu en bloc avec la composition suivante : Président : *René Lambert*, promotion 1939 ; vice-président : *Marcel Dufour*, promotion 1941 ; secrétaire : *Jean Grivat*, promotion 1942 ; caissier : *Maurice Cosandey*, promotion 1940 ; membres : *Edgar Robert*, promotion 1948, et *Marcel Etter*, promotion 1940. M. le directeur *Stucky* fait partie d'office du comité.

Comité central

Le Comité central a tenu sa douzième séance annuelle sous l'experte direction de M. *Mairesse*, président central, le 3 octobre 1959, à l'Ecole polytechnique. Le directeur de l'Ecole ainsi que dix présidents et délégués des associations nationales étaient présents.

Après son rapport présidentiel, M. *Mairesse* donne la parole à M. le directeur *Stucky* qui renseigne le Comité central sur le programme d'extension des bâtiments de l'Ecole. Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet car nous aurons tout à l'heure le privilège de visiter l'Ecole où nous verrons les récentes réalisations ainsi que les transformations et agrandissements en cours.

M. le directeur communique ensuite les changements relativement nombreux subis par le corps enseignant :

- M. *Charles Maillefer*, professeur de technologie des métaux a donné sa démission et a été remplacé par M. *Maurice Martenet*, nommé professeur extraordinaire. Ce changement a été l'occasion de regrouper un certain nombre d'enseignements pour les adapter à l'évolution des techniques industrielles et pour harmoniser de façon plus complète le programme d'enseignements propédeutiques avec celui de l'Ecole polytechnique fédérale.
- M. le professeur *Robert Monnier*, chargé du cours de chimie technique pour les ingénieurs civils, mécaniciens, électriciens et physiciens a été remplacé provisoirement, en attendant qu'une solution définitive intervienne, par M. *Georges Brunisholz*, professeur extraordinaire depuis août 1959.
- M. *Arnold Bersier*, chargé de cours de pétrographie technique pour les ingénieurs civils du sixième semestre, a été nommé professeur associé.
- M. *Alexandre Pilet*, chargé des cours de constructions civiles et de composition architecturale, atteint par la limite d'âge, a donné sa démission pour le début du semestre d'hiver 1959/1960. Son remplacement fait encore l'objet d'une étude.
- M. *Charles Tschäppät*, chargé de cours, que la limite d'âge aurait contraint à la retraite cette année, est décédé brusquement en septembre 1959.
- M. *André Gardel*, agréé comme privat-docent en février 1959, donne depuis le semestre d'été un cours d'introduction à l'énergie nucléaire, plus spécialement destiné aux ingénieurs civils du huitième semestre.
- M. *Pierre Lerch* donne, en qualité de privat-docent un cours de radiochimie aux ingénieurs chimistes du cinquième semestre dès l'hiver 1959/1960.
- A l'Ecole d'architecture, M. *Paul Waltenspühl*, professeur extraordinaire, appelé à l'Ecole polytechnique fédérale, a donné sa démission pour la fin du semestre d'hiver 1958/1959. Pour le remplacer, il a été fait appel

à M. *Jacques Favre*, architecte diplômé de l'EPUL, qui a commencé son enseignement au début du semestre d'été 1959.

- Le jury de l'Ecole d'architecture a également subi quelques changements. M. *Edmond Virieux* ayant donné sa démission, M. *Etienne Porret*, architecte et chef du Plan d'extension de la ville de Lausanne, a été chargé de le remplacer.
- Enfin, M. *Claude Raccoursier*, architecte diplômé de l'EPUL, a été appelé à siéger également parmi ce jury.

M. le directeur donne ensuite quelques renseignements sur le nombre des étudiants et la vie de l'Ecole.

877 étudiants étaient inscrits à l'EPUL pendant le semestre d'hiver 1959/60, dont le 77 % à l'Ecole d'ingénieurs et le 12 % à l'Ecole d'architecture, le solde suivant le cours de mathématiques spéciales.

Ce chiffre se rapproche lentement de mille, total que le Comité central avait estimé être un maximum au-delà duquel il n'est pas possible d'aller sans que se produisent de graves inconvénients pour notre Ecole dans son organisation actuelle.

Parmi les faits saillants de la vie de l'Ecole, notons sa participation au centenaire de l'Ecole polytechnique de Turin et au 125^e anniversaire de la fondation de l'Université libre de Bruxelles.

M. le professeur *Juillard* a marqué la fin de son activité à l'Ecole par une brillante dernière dissertation sur l'auto-excitation des moteurs triphasés.

Reprenant une tradition perdue ces dernières années, M. le professeur *Vittoz* et M. le privat-docent *Gardel* ont marqué le début de leur enseignement par une leçon inaugurale.

L'Association générale des étudiants de l'EPUL, d'entente avec l'association sœur de Zurich, a organisé avec un plein succès, du 26 juillet au 1^{er} août 1959, un séminaire international de travaux hydrauliques, à l'intention des membres de la Fédération internationale des Associations nationales d'étudiants ingénieurs. Les comptes de ce séminaire se sont soldés par un bénéfice appréciable, grâce à une parfaite organisation et surtout grâce aux dons d'industries et d'entreprises suisses.

Pour clôturer la séance du Comité central, chaque président des associations nationales présente un rapport d'activité sur l'année écoulée. Il ressort de ces rapports que l'effectif de l'A³E²P.L. était en octobre 1959 le suivant :

Association suisse :	
Rattachés à Lausanne	950
Section de Baden	91
Groupe de Winterthour	27
Au total	1068
Association belgo-luxembourgeoise	53
Association française	116
Association italienne	40
Association portugaise	28
Soit au total	1305 membres

Association française

Elle a tenu son assemblée générale le 30 janvier 1960, à Paris ; notre secrétaire *Grivat* représentait l'Association suisse.

Cette séance a été marquée par le départ officiel de l'ancien président *Henri Meyer* et son remplacement par le nouveau président *Henri Piuz*, promotion 1925.

Nous extrayons les passages suivants du rapport du comité présenté à l'assemblée générale :

Le comité renouvelle ses remerciements à M. *Meyer*, pour les services rendus à l'A³, pendant tant d'années, et chacun se rappellera le temps de sa présidence pleine de souriante bonhomie bien dans le ton du sympathique peuple du canton de Vaud.

« Nous n'oublierons pas, non plus, d'associer M^{me} *Meyer* à ce tribut de reconnaissance, car elle fut, au côté de son mari, l'animatrice toujours pleine d'amabilité de maintes soirées et sorties des plus réussies.

» A l'époque du départ pour la Suisse de M. et M^{me} *Meyer* nous nous sommes réunis, quelques-uns, à leur domicile, pour trinquer une dernière fois et remettre, au nom de tous, un présent, dû à la générosité des membres de l'A³.

» Il serait désirable, vu le développement que prend actuellement l'Ecole, que chacun des membres inscrits prenne mieux conscience qu'une Association d'anciens élèves d'une Grande Ecole se doit d'acquiescer un solide esprit de corps, car si le nombre fait la force, l'Union seule en confère l'efficacité.

» Il est important que les membres d'un groupement d'ingénieurs, issus d'une même Ecole, désirent se rendre utiles les uns envers les autres, une fois le beau temps des études passé. Notre Association en permet les rapprochements et remplit, par conséquent, bien son rôle qui est de rassembler pour se mieux connaître.

» Les causeries mensuelles, si intéressantes, facilitent l'échange des idées dans des domaines les plus divers, car l'ingénieur, une fois sorti de l'Ecole, reste ouvert à l'étude de tous les problèmes.

» Et puis, pour les jeunes, c'est une occasion de se faire connaître, et nous ne saurions trop leur recommander de s'inscrire nombreux pour le cycle de conférences de 1960, avec la ferme intention de préparer un exposé intéressant.

» Pendant l'année 1959, des sujets très divers ont été traités, et nous remercions encore les dévoués conférenciers. Nous rappelons les causeries produites :

L'homme à la recherche du divin (M. *Dietrich*).

Impressions de voyage en U.R.S.S. (M^{me} *Kues*).

La télévision (M. *Voiriot*).

Le problème social (M. *Daniloff*).

L'exportation et ses difficultés (M. *Lallmant*).

Le pont de Tancarville (M. *Abramovitch*).

La sécurité dans l'entreprise (M. *Mairesse*).

» Chacun se rappellera la magnifique séance du film en couleurs sur Tancarville, commenté par M. *Descamps*, ingénieur en chef de Fives-Lille, qui avait eu l'amabilité de se déranger pour donner plus d'intérêt à la projection et à l'exposé de notre camarade *Abramovitch*.

Le rapport se termine par des renseignements détaillés sur les travaux en cours à l'EPUL et sur l'effectif des étudiants.

Association belgo-luxembourgeoise

Son président, *Théo Sunnen*, nous communique :

« Grâce à l'effort combiné de tous les anciens universitaires de Lausanne, nos deux groupes belge et luxembourgeois — matériellement séparés, mais moralement unis — continuent à faire du bon travail. C'est ainsi que la Section luxembourgeoise a traité au cours de l'hiver passé : Nouvelles méthodes des laboratoires d'analyses chimiques ; Considérations générales sur les assurances et la responsabilité civile ; Impressions d'un long séjour à Pompéi (avec de nombreuses projections). Des visites de stations élévatoires, d'aciéries modernes et d'une fabrique de tabacs sont également prévues pour cet été.

» Par rapport au nombre de membres de l'exercice écoulé, celui de cette année s'est accru d'une unité. »

Association italienne

Peu ou pas de nouvelles de cette association. Son président *Grandonico* est constamment en voyages d'affaires à l'étranger, ce qui ne favorise guère l'activité de l'Association.

Nous espérons avoir des nouvelles de la manifestation prévue pour marquer sa dixième année d'existence. Nous sommes toujours prêts, quelques camarades de Lausanne, à faire un saut à Milan pour apporter les vœux de l'A³ suisse et essayer de ranimer une flamme qui vacille.

Association portugaise

Notre camarade *Madaïl* continue à se dévouer à la tête de l'Association portugaise. Il nous a fait parvenir le rapport succinct que voici :

« Le nombre des inscrits à l'association portugaise est maintenant de 29, et des réunions se sont tenues régulièrement tous les mois avec une fréquentation assez intéressante par rapport au nombre de membres, un certain nombre desquels n'habitent pas Lisbonne.

» Au mois de janvier, l'assemblée générale a voté une modification à l'article premier des statuts. Jusqu'à présent seulement les ingénieurs diplômés par l'EPUL pouvaient s'inscrire à l'Association portugaise de l'A³E²P.L. Maintenant l'admission est aussi possible pour les ingénieurs n'ayant fait qu'une partie de leurs études à Lausanne, mais qui sont diplômés d'une autre Ecole d'ingénieurs de niveau universitaire.

» Toutefois, afin d'éviter les prétentions d'anciens élèves ayant passé peu de temps à Lausanne, l'assemblée générale a chargé le comité de n'admettre que les anciens élèves ayant suivi avec succès six semestres à l'EPUL ou quatre semestres et le deuxième examen propédeutique. »

Association grecque

Dans notre bulletin de mars 1960, nous laissons entrevoir un peu d'espoir que nous donnait le voyage de notre camarade *Collas* en Grèce.

Pâques nous a été propice, puisque nous avons la joie de vous annoncer que l'Association nationale grecque est actuellement une réalité. Le projet de statuts est prêt et doit être examiné ces jours prochains par la première assemblée générale à Athènes. Ces statuts devront être soumis à l'approbation du Comité central au début d'octobre.

Au tableau d'honneur de l'A³E²P.L., il nous est agréable de citer les noms de nos camarades *Rodolphe Ralli*, promotion 1934, *Nicolas Chorajfas*, promotion 1921, et *André Collas*, promotion 1957, grâce auxquels l'Association grecque que nous avions proposée voit enfin le jour.

Association nord-américaine

Nous devons malheureusement constater que cette association reste dans les limbes d'un de nos camarades newyorkais. Arrivera-t-on à l'en faire sortir ? C'est difficile à dire, et l'Amérique est bien lointaine.

Association suisse

Section de Suisse orientale

Le président *Casimir de Rham* nous donne les renseignements suivants sur la vie de sa section :

« Notre activité en 1959-60 a commencé par la visite du nouveau tunnel C.F.F., dans le cadre des travaux entrepris à Baden pour améliorer le trafic.

» Au cours de l'hiver, les gripes nous ont obligé à modifier notre programme. Cependant, deux conférences fort réussies

et bien fréquentées nous ont permis d'entendre M. *Michel Cuénod*, Dr ing. de Genève, et M. *Olivier Rambert*.

» Les autres manifestations ont été de simples rencontres gastronomiques.

» Nous avons profité du passage des élèves de l'EPUL pour réunir la « jeune vague » avec les « fossiles » devant une fondue.

» Le comité s'est réuni pour essayer de déterminer l'effectif de la section, tâche délicate étant donné la discrétion de nos membres lorsqu'ils changent d'adresse ou d'activité. Nous avons cependant noté plusieurs départs pour les Etats-Unis, pour le compte de maisons américaines et un nombre égal de départs outre-mer pour le compte d'industries suisses.

» Plusieurs Lausannois travaillent dans les centres de recherches nucléaires de la région, montrant ainsi que notre Ecole ne se laisse pas distancer par les techniques nouvelles. »

Groupe de Winterthour

Hugues Boissonnas, élu président pour la deuxième fois, nous communique le rapport suivant :

« Par le fait que la majorité des ingénieurs de l'A³ ont une activité chez Sulzer Frères ou à la Fabrique de locomotives, les contacts restent assez constants et ils tendent à maintenir une amitié sympathique entre les différents membres du groupement de Winterthour. Il reste cependant nécessaire de la renforcer par quelques soirées familiaires, soit à l'extrémité d'une piste de jeu de quilles, soit autour d'une table pour un apéritif.

» Au mois d'avril, une très intéressante visite dans les ateliers de S.I.G., à Neuhausen, a rassemblé bon nombre de participants. C'est ici une occasion de plus de remercier les dirigeants de nos grandes industries pour le soin et l'intérêt qu'elles apportent dans l'organisation des visites. Il est toujours extrêmement instructif pour un ingénieur de voir d'autres domaines que le sien, dans lequel il doit forcément se limiter au cours des années.

» L'assemblée générale du groupement a eu lieu au mois de mai. Cette assemblée générale, où la partie administrative est expédiée au grand galop, est toujours l'occasion d'une soirée familière que les dames se recommandent d'une année à l'autre. C'est en 1942 que le groupement de Winterthour a été fondé par quelques ingénieurs, et l'on constate chaque fois avec plaisir la présence de quelques membres fondateurs à l'assemblée générale. »

Section genevoise

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre troisième bulletin d'information, les anciens élèves de l'EPUL habitant la région de Genève ont décidé la création d'une Section genevoise de l'A³E²P.L. Trois réunions ont déjà eu lieu, groupant un nombre imposant de participants.

Votre président a assisté à deux réunions, au cours desquelles il a exprimé la satisfaction du Comité suisse de voir que l'appel de quelques camarades dévoués avait reçu un si chaleureux accueil.

Nous nous réjouissons vivement de cette nouvelle activité de l'A³E²P.L. à Genève. Leur éloignement de Lausanne — où se concentre une bonne partie des manifestations de l'Association suisse — faisait de nos camarades genevois des parents pauvres.

L'enthousiasme et la qualité des membres du comité genevois nous sont un sûr garant d'une activité durable et valable de cette nouvelle section. Ce nouveau comité, qui aux dernières nouvelles n'avait pas encore choisi son président, comprend :

M. le professeur *Gaden*, promotion 1914, membre du Comité central, et MM. *Bolens*, promotion 1911, *Choisy*, promotion 1920, *Du Pasquier*, promotion 1933, *Lambert*, promotion 1948, *Rivat*, promotion 1954, et *Roger*, promotion 1959.

Une des premières tâches de ce comité sera de définir la structure qu'il convient de donner à la section gene-

voise, et d'étudier avec le comité de Lausanne la nature des liens l'unissant à l'Association nationale suisse.

Section lausannoise

C'est à dessein que j'utilise ce terme de « section lausannoise » quoique, en droit, elle n'existe pas, alors qu'elle est un fait que personne ne contestera. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce point lorsque nous parlerons plus loin des nouveaux statuts.

Depuis la dernière assemblée générale, l'Association suisse doit déplorer la perte de nos camarades :

Armand Méan, promotion 1897, un de nos doyens.

Charles Tschäppät, professeur et membre ami.

Georges Besson, promotion 1914.

Albert Boujon, promotion 1919.

Théodore Rivier, promotion 1921.

Jean-Jacques Borgeaud, promotion 1955.

Nous prions l'assemblée de se lever pour honorer leur mémoire.

Visites et conférences

La Commission intersociétés des visites et conférences, présidée avec brio par notre camarade *Edouard Meystre*, a organisé les manifestations suivantes :

— Le 31 octobre 1959 : Visite des stations fédérales d'essais agricoles et viticoles de Pully et Mont-Calme.

— Le 14 novembre 1959 : Visite de l'aéroport de Cointrin et du centre d'études industrielles.

— Le 27 novembre 1959 : Conférence de M. *D. Gut* sur la cartographie et l'aérotriangulation.

— Le 22 janvier 1960 : « Le rôle des résines synthétiques dans la construction d'outillage », conférence de M. *L.-M. de Vallière*.

— Le 2 février 1960 : Visite des usines Paillard et de la station d'épuration à Yverdon.

— Le 25 mars 1960 : « Techniques spéciales de mise en œuvre du béton », conférence de M. *F. Léviand*.

— Le 20 mai 1960 : Visite des usines Ciba, à Monthey.

— Enfin, le 17 juin prochain, il est prévu de visiter les travaux de transformation de la gare de Berne.

Course en France

Suite à l'écho favorable rencontré à Lausanne, nous avons demandé à nos camarades de l'A³ française d'organiser une course commune dans la région de Pau et de Lourdes. Le programme comprenait des visites techniques (usine de Péchiney, centrale d'Artix, installations de Lacq) et des visites récréatives (château et ville de Pau, panorama de Mourenx, cirque de Gavarnie, Lourdes). C'était, à notre avis, une course particulièrement intéressante et d'un coût relativement peu élevé.

Sept participants seulement s'inscrivirent à Lausanne, encore moins à Paris : nous dûmes renoncer à cette course.

Depuis quelques années, le nombre de participants aux courses de printemps, en France, décroît régulièrement. Force nous est donc de constater qu'elles ne correspondent plus au goût de l'époque : les jeunes boudent systématiquement, partiellement pour des raisons financières, mais surtout croyons-nous pour ne pas entamer leur capital-vacances. Il faut donc y renoncer complètement ou éventuellement trouver une nouvelle formule, que nous cherchons vainement depuis quelques années.

Emploi des fonds de l'Association

Sur proposition du directeur de l'EPUL, assisté de deux professeurs, nous avons attribué cette année à un étudiant notre troisième bourse d'étude, pour un montant de 500 fr.

Une somme de 500 fr. a été versée à la bibliothèque de l'Ecole.

Notre contribution au Service technique suisse de placement a été de 175 fr., comme chaque année.

Le prix de l'A³, d'un montant de 200 fr., a été attribué à M. Jacques Golinelli, diplômé en électricité.

Le jury du prix Grenier, auquel participait votre président, a été attribué à M. Michel Faval, diplômé en génie civil.

Membres honoraires

Cette année, c'est au tour de la volée diplômée en 1919 d'être à l'honneur. Nous vous proposerons donc tout à l'heure de leur décerner le titre de membre honoraire.

Bulletin d'information

Le troisième numéro du *Bulletin d'information de l'A³E²P.L.* a paru en mars 1960. On pouvait y lire des nouvelles du Comité central, des associations nationales et de l'AGEPUL. Le règlement de la bourse de l'A³ y était publié ainsi que la liste des diplômes décernés par l'EPUL en 1959 et la liste des comités des associations nationales.

Sauf chez les associations étrangères, ce bulletin n'a, comme de coutume, suscité aucun commentaire ni soulevé aucun écho. Nous savons bien que les gens de chez nous ne donnent leur opinion, et encore avec réticence, que lorsqu'il s'agit d'un vin ; malgré tout nous espérons un commentaire, un conseil, voire un reproche : rien, l'indifférence, le néant. Deux conclusions peuvent en être tirées :

1. Le *Bulletin* est si parfait que le lecteur reste muet de stupéfaction devant cette réussite exemplaire.
2. Le *Bulletin* est juste bon à mettre au cabinet. Mais où est alors la colère d'Alceste ?

Secrétariat AGEPUL-A³

Instauré l'année dernière, ce secrétariat a fait ses preuves et nous rendons hommage au dévouement de M^{lle} Post.

Grâce au fichier mis sur pied, l'encaissement des cotisations a pu être organisé dans d'excellentes conditions et, oh ! miracle, le nombre des membres payant leur cotisation a augmenté de 20 %, première récompense du travail accompli.

Nouveaux statuts

Les statuts de l'Association centrale et de l'Association suisse doivent être modifiés et complétés. Depuis 1948, année de leur approbation, plusieurs lacunes sont apparues et certains compléments, souvent déjà admis tacitement, ont paru souhaitables. Des propositions sont à l'étude et devront, avant toute chose, être examinées par le Comité central puis soumises à l'assemblée générale, pour les statuts suisses, et, pour les statuts centraux, au congrès des Anciens élèves.

Les principales propositions à l'étude pour les statuts centraux portent sur les points suivants :

- Les buts de l'A³E²P.L. devraient être complétés par celui-ci : aider les étudiants de l'Ecole par la création de bourses, l'attribution de prix et l'encouragement aux stages pendant les études.
- L'Association centrale devrait être constituée par :
 - le Comité central ;
 - les associations nationales suisse et étrangères ;
 - l'association, à créer, des amis de l'EPUL, cette association ayant pour buts :

- 1° de donner son appui moral et financier à l'EPUL, pour contribuer à sa prospérité et l'aider à maintenir la réputation de grande Ecole ;
- 2° d'aider l'Association des Anciens élèves dans l'accomplissement de ses tâches.

D'autres questions de détail devraient être précisées dans les statuts centraux.

D'après les nouveaux statuts suisses :

- Le comité pourrait avoir 9 à 12 membres, dont le président, le vice-président, le secrétaire, le caissier, l'archiviste, les deux derniers présidents sortant de charge, le directeur de l'Ecole qui aurait la faculté de se faire représenter par un professeur, et un à quatre membres dont un ou deux seraient plus particulièrement chargés d'organiser les visites et conférences. Ce comité devrait être élu pour trois ans, ainsi que les vérificateurs.

L'Association nationale suisse devrait être constituée par :

- le Comité suisse, groupant les délégués des sections ;
- les sections lausannoise, genevoise, de Suisse orientale, de Winterthour, éventuellement d'autres lieux.

L'articulation en Association suisse et sections devrait être mieux précisée, de même que leurs buts et leurs tâches respectives.

Les cotisations devraient être fixées par l'assemblée générale, mais pour une durée de trois ans au moins ; les membres honoraires devraient payer une cotisation égale à la moitié de celle des membres ordinaires et les membres à vie une contribution unique égale à vingt fois la cotisation annuelle.

D'autres modifications de détail, sur lesquelles nous n'insisterons pas ici, devraient être également apportées.

Nous espérons que ces propositions pourront être prochainement mises sur pied et que l'assemblée générale de l'année prochaine pourra les examiner.

Regards sur le passé et perspectives d'avenir

Au moment de remettre notre mandat à l'assemblée, nous avons pensé qu'il pourrait être intéressant de rappeler les réalisations de ces dernières années et surtout de fixer les buts qu'il serait souhaitable d'atteindre lors des prochains exercices.

Parmi les réalisations, nous rappellerons :

- L'augmentation considérable des membres, due en partie à l'enthousiasme suscité par les fêtes du Centenaire et d'autre part à l'augmentation sensible du nombre de diplômes attribués chaque année par l'Ecole.
- Depuis 1955, l'A³ verse un don annuel de 500 fr. à la bibliothèque de l'Ecole.
- Depuis 1958 l'A³ accorde annuellement une bourse de 400 à 600 fr. à un étudiant de l'Ecole.
- La liste des membres a paru en 1957.
- Un secrétariat permanent a été organisé, en collaboration avec l'AGEPUL.
- Un fichier des membres, de conception simple et moderne, a été mis sur pied.
- Un nouveau fonds de réserve, sans affectation spéciale, doté de 500 fr. par année, a été créé.
- Depuis 1958, un bulletin d'information de l'Association est publié annuellement.
- Une Association nationale grecque a été fondée, de même qu'une Section genevoise.
- Une somme de 300 fr. est mise annuellement à disposition de l'Ecole pour le repas qui suit la cérémonie de distribution des diplômes.
- Une Commission des visites et conférences, donnant entièrement satisfaction, a été mise sur pied dès 1958, en collaboration avec la S.V.I.A. et la GeP.
- Une collaboration étroite et amicale s'est instaurée entre l'AGEPUL et l'A³E²P.L.
- Les nouveaux diplômés ne paient plus de cotisations la première année.
- Enfin, les cotisations ont été portées de 10 à 12 fr.

Parmi les buts qui devraient être atteints ces prochaines années, il en est de modestes et de plus ambitieux. Nous les citons en vrac, laissant au nouveau comité les soins de les trier et de leur donner la suite qu'ils comportent :

- Etude et approbation de nouveaux statuts.
- Création d'une *Association des amis de l'Ecole*.
- Participation active et officielle de l'A³E²P.L. au Conseil de l'Ecole.
- Recherches entreprises parmi les anciens élèves sur le programme d'enseignement et propositions fermes à l'Ecole.
- Fichier des membres complété par le nom de tous les anciens élèves.
- Participation plus active des membres à la rédaction du bulletin annuel.
- Organisation d'un congrès des Anciens élèves à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964.
- Nouvelle liste des membres à publier en 1962, reliée selon un système permettant d'ajouter des feuilles complémentaires annuelles.
- Participation active de l'A³E²P.L. à la création et plus tard à la gestion d'un foyer-restaurant de l'EPUL, et ensuite d'une cité universitaire.
- Contacts plus étroits avec l'Ecole et reconnaissance officielle du rôle de l'A³E²P.L., ce qui consacrerait enfin le fait que notre association n'est pas une amicale au sens étroit du terme, mais une « amie », utile, active, efficace de notre Ecole.

* * *

Arrivés au terme de cet exercice, les membres du comité mettent leur mandat à disposition de l'assemblée. Ils sont tous rééligibles, mais deux membres déclinent une réélection. Il s'agit de *Marcel Etter* et de votre président.

Pour remplacer le président, nous vous proposerons tout à l'heure d'élire le professeur *Maurice Cosandey*, personnalité qui, nous en sommes certains, recueillera tous les suffrages. Nous vous proposerons également de compléter le comité en nommant notre camarade *Pierre Meystre*, promotion 1939, actuellement vérificateur des comptes, et notre camarade *Claude Nicole*, promotion 1955, qui serait le premier architecte à faire partie du comité de l'A³E²P.L.

Permettez à votre président, terminant un mandat que vous avez bien voulu renouveler pendant six ans, d'exprimer ses vœux à l'Association et ses remerciements aux membres du comité et aux deux anciens présidents, *Adrien Robert* et *Ernest Bussy*, pour leurs conseils amicaux et leur dévouement à toute épreuve.

Enfin, nous ne saurions terminer ce rapport sans rendre, une fois de plus, un juste et vibrant hommage à notre directeur, *M. Stucky*, qui a porté l'Ecole à sa plus haute renommée et grâce auquel nous pouvons encore et toujours être fiers d'être d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne. Qu'elle vive et qu'il vive !

R.-H. LAMBERT, président.

Liste des comités des

Associations nationales A³E²P.L. pour l'exercice 1960-61

COMITÉ CENTRAL : *Président* : A. Mairesse (1908), rue Montalivet 7, Paris 8^e. *Secrétaire* : J. Perret (1933), place de la Navigation 2, Lausanne. *Membres* : A. Stucky, professeur, directeur de l'EPUL, E. Bussy (1925), R. Thomann (1925), D. Gaden (1914), M. Cosandey (1940), R. Lambert (1939), M. Puig (1914), H. Piuze (1925), Ed. Madail (1916), V. Preto (1918), T. Sunnen (1919), M. Lavenex (1919), V. Grandonico (1945), M^{lle} E. Mortara (1949), A. Collas (1957).

A³ SUISSE : *Président* : Maurice Cosandey (1939), av. de Cour 33, Lausanne. *Vice-président* : Marcel Dufour (1941). *Secrétaire* : Jean Grivat (1942). *Caissier* : Edgar Robert (1948). *Membres* : M. le directeur Stucky, Claude Nicole (1945), Pierre Meystre (1939). *Anciens présidents* : Ernest Bussy (1925), R.-H. Lambert (1939).

SECTION DE SUISSE ORIENTALE : *Président* : C. de Rham (1937), Höhtalstrasse 14, Ennet-Baden. *Caissier* : H. Vuilleumier (1947). *Secrétaire* : W. Ferrez (1958).

GROUPE DE WINTERTHOUR : *Président* : Hugues Boissonnas (1954), Akeretstrasse 28, Winterthour. *Vice-Président* : J. Nordhoff (1954).

SECTION GENEVOISE : pour adresse : D. Gaden (1914), route de Florissant 15, Genève.

ASSOCIATION FRANÇAISE : *Président honoraire* : M. Mairesse (1908), rue Montalivet 7, Paris 8^e. *Président* : H. Piuze (1925), av. de Joinville 17, Nogent s/Seine. *Vice-présidents* : L. Kandel (1948) et L. Volet (1951). *Secrétaire* : M. Daniloff (1952). *Trésorier* : M^{me} Kues-Dussaux (1909). *Membres* : M. Puig (1914), B. Simond (1951), T. Zourabichvili (1956).

ASSOCIATION BELGO-LUXEMBOURGEOISE : *Président* : Théo Sunnen (1919), directeur du Syndicat des eaux du Nord, Koerich (Grand-Duché de Luxembourg), *Secrétaire* : R. Engel (1952). *Trésorier* : M. Weber (1952).

ASSOCIATION PORTUGAISE : *Président* : Eduardo Madail (1916), Estrada da Torre 73, Lisbonne. *Secrétaire* : J. V. Preto (1918). *Caissier* : Antonio de Bandeira (1921).

ASSOCIATION ITALIENNE : *Président* : V. Grandonico (1945), Via Brocchi 11, Milan. *Membres* : G. Corinaldi (1943), S. Levi (1947), E. Sacerdote (1944), M^{lle} E. Mortara (1949).

ASSOCIATION GRECQUE : pour adresse : R. Ralli (1934), rue Kolokotroni 11, Athènes, ou A. Collas (1957), av. d'Ouchy 62, Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE

Milieux conducteurs ou polarisables en mouvement, par *Henri Arzelès*, professeur à la Faculté des Sciences de Rabat et à la Faculté des Sciences de Rennes, avec la collaboration de *J. Henry*, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Rabat. Collection « Etudes relativistes ». Paris, Gauthier-Villars, 1959. — Un volume 16×25 cm, XLIV + 347 pages, 87 figures. Prix : broché, 58 NF.

Dans le fascicule I de son ouvrage intitulé *Dynamique relativiste* (introduction), l'auteur attire l'attention sur la structure essentiellement relativiste de l'électromagnétisme : « ... Continuer à maintenir l'électromagnétisme dans le cadre newtonien est donc une hérésie logique... » Il montrait comment l'électromagnétisme macroscopique usuel se déduit, par des calculs très simples, de l'application de la dynamique relativiste aux lois de l'électrostatique ; comment, en particulier, les forces « magnétiques » sont une conséquence de la

transformation relativiste des forces. Les calculs concernaient seulement les cas les plus simples (charges dans le vide, milieux à polarisation rigide) et les référentiels étaient supposés galiléens.

Le présent volume envisage le problème général (milieux quelconques, référentiels quelconques). Il n'existait jusqu'à présent, dans aucune langue, un exposé d'ensemble suffisamment substantiel de cette « électrodynamique des corps en mouvement » qui constitue un tournant capital dans le développement de la physique.

L'ouvrage est divisé en deux parties, suivant que les mouvements sont, par rapport aux référentiels galiléens, uniformes ou accélérés. La première partie, qui utilise les méthodes de la relativité restreinte, étudie les équations de Minkowski et les phénomènes correspondants. Réagissant contre des idées assez répandues, l'auteur montre que certains problèmes considérés comme classés

sont à reprendre, par exemple les expériences de Röntgen-Eichenwald et celles de Wilson.

La deuxième partie traite des mouvements quelconques en développant les calculs jusqu'aux formules utilisables. L'auteur insiste sur la nécessité d'appliquer aux problèmes pratiques les méthodes de la relativité généralisée.

Bien que cet ouvrage soit d'un niveau supérieur aux précédents, l'exposé, très progressif, est accessible à tous les physiciens et aux étudiants. Les notes historiques et bibliographiques donnent l'état récent de chaque question. Une préface, de caractère épistémologique, traite du concept d'existence en physique.

Sommaire :

PREMIÈRE PARTIE : *Mouvements de translation* : I. Milieux isotropes au repos dans un référentiel propre. — II. Milieux isotropes en mouvement uniforme. — III. Conducteurs en mouvement uniforme dans le vide. — IV. Milieux parélectriques et paramagnétiques en mouvement uniforme dans le vide.

DEUXIÈME PARTIE : *Mouvements quelconques ; électromagnétisme dans un champ de gravitation* : V. Equations du vide dans un référentiel quelconque. — VI. Milieux matériels au repos dans un référentiel quelconque. — VII. Référentiel tournant. — VIII. Aimant sphérique permanent en rotation uniforme. — IX. Aimant cylindrique permanent en rotation uniforme.

APPENDICES : I. Grandeurs entraînées ; opérateurs superficiels. — II. Sur quelques points de calcul tensoriel. — III. Fonctions spéciales. — IV. Milieux anisotropes. — V. Nature des grandeurs ; unités. — VI. Notes diverses. — Auteurs cités en bibliographie. — Index des notations. — Table des matières.

Nuclear Technology for Engineers, par R. Hobart Ellis. Edition : Mc Graw-Hill, New York, 1959. — Un volume 16 x 23,5 cm, 284 pages, 481 figures. Prix : 74 sh.

Ce livre est un traité pratique pour les ingénieurs et techniciens désireux de s'initier aux problèmes atomiques. En particulier, il est à recommander aux personnes qui collaborent occasionnellement à un projet nucléaire.

En termes clairs et faciles à comprendre, ce livre de base traite des quatre principaux domaines de l'énergie nucléaire : technologie des radio-isotopes, emploi et effets des radiations, énergie de fusion et énergie de fission. Les développements mathématiques ont été réduits au minimum et ne sont pas essentiels à la bonne compréhension des sujets traités.

Ce livre débute par une explication concise de la structure du noyau atomique et des différentes possibilités de désintégration. Les méthodes de détection et de mesure des radiations, leurs applications et les dommages dont elles sont responsables sont étudiées dans de nombreux domaines.

Une importante partie de ce livre est consacrée à la fission et aux réactions en chaîne. Elle indique les principes fondamentaux, les procédés utilisés pour produire des réactions en chaîne, pour les contrôler ou pour les freiner. Les problèmes techniques soulevés par la construction d'un réacteur de puissance, ainsi que les types de réacteurs les plus modernes font l'objet d'un chapitre.

Enfin, un dernier chapitre traite de la fusion et de la physique des plasmas.

Ce livre, abondamment illustré en dessins et photographies, constitue une bonne introduction au génie nucléaire. Sa lecture donne une idée précise des problèmes soulevés par cette nouvelle technique.

Table des matières :

Nature of the Nucleus. — Radioactivity and Radiation. — Detection of Radiation. — Radionuclides as Tracers. — High-level Radiation Sources. — Effects and Uses of Radiation. — Radiation Dose and Its Measurement. — Fission and the Chain Reaction. — Using Fission Reactors. — Fusion.

LES CONGRÈS

Fédération européenne de la corrosion

X^e manifestation

Le Centre d'étude sur la corrosion « Aldo Daccó » de l'Université de Ferrare organise, sous le patronage du Conseil national de la Recherche et de l'Association italienne de la Métallurgie, un

Symposium européen sur les inhibiteurs de corrosion les 29 et 30 septembre 1960, à Ferrare (Italie).

Tous renseignements sont à demander au secrétariat du congrès : Istituto Chimico Università, Via Scandiona 25, Ferrare (Italie).

DIVERS

Bourse d'études EPUL

des Ateliers de Construction Oerlikon

Contrairement au libellé de l'annonce parue à notre dernier numéro et conformément au texte de celle parue aujourd'hui, la bourse d'étude concerne les domaines d'électrotechnique et de la mécanique appliquée et non seulement ceux d'électronique et de mécanique appliquée.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 7 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir page 10 des annonces)

SERVICE TECH. SUISSE DE PLACEMENT

(Voir page 8 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

La nouvelle poutrelle de coffrage FIX-57

(Voir photographie page couverture)

La nouvelle poutrelle de coffrage FIX-57 procure les gros avantages suivants :

1. Élément supérieur de la poutrelle de 10 cm de largeur, particulièrement favorable comme appui pour les panneaux de coffrage.
2. Sans pas-de-vis, sans boulons, sans clefs, aucun élément supplémentaire séparé.
3. A l'aide d'un coup de marteau seulement, la poutrelle est prête à la longueur voulue et sa contre-flèche adaptée.
4. Par simple éjection du coin à l'aide d'un marteau et en ouvrant le support inférieur amovible, le décoffrage a lieu.
5. Moment de fléchissement : $M_{\text{admis}} = 1,5 \text{ mt}$
6. Charge admise à l'appui : $A_{\text{admis}} = 1,5 \text{ t}$
7. Poids propre 12 kg par m²
8. Bas prix grâce à une construction et fabrication suisse rationnelles.

Vous coffrez mieux, plus rapidement et à meilleur compte parce que les poutrelles de coffrage FIX sont plus rationnelles.

FIXTRÄGER S.A., LAUFENBURG/AG.

Tél. (064) 7 35 21

Représentant : Materco S.A., 60, chemin de Vermont, Genève. Tél. (022) 34 19 11.